



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique et réglementation

Question écrite n° 3706

#### Texte de la question

M Pierre Raynal demande à M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, s'il a l'intention d'entreprendre rapidement et dans quelles conditions, une réforme de la sécurité sociale, après l'abandon le 27 septembre dernier par le Conseil économique et social de ses travaux sur la question.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement entend prendre les mesures nécessaires pour assurer la pérennité, à moyen terme, de notre système de protection sociale auquel les Français sont très attachés. Après l'abandon par le Conseil économique et social des travaux qu'il avait entrepris sur ce thème, le Gouvernement engage des discussions avec les partenaires sociaux concernés. À l'issue de cette phase de concertation, il proposera au Parlement, lors de la session de printemps 1989, les dispositions législatives utiles.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Raynal Pierre](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3706

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 1988, page 2801